

Nouvelles locales du lundi 21 avril 2014

@rib News, 21/04/2014 ĩ Education - Les Étudiants de l'Université du Burundi et de l'UNENS n'ont pas pu lancer par les autorités de ce pays Ā commencer par le président de la République de reprendre les cours ce lundi. Selon des sources sur place, les salles de classes étaient vides dans tous les campus et pas de mouvements d'étudiants au sein de ces derniers. Néanmoins, les doyens de certaines facultés ou certains instituts avaient pris le soin d'afficher les horaires des cours même si les enseignants aux aussi n'avaient pas répondu présents. En effet, dans un communiqué de presse que plus de 260 d'organisations de classes de ces deux institutions universitaires ont sorti ce lundi, ils s'insurgent contre la déclaration d'un des leurs qui avait demandé ce dimanche aux étudiants de venir en classe.

Ils font en outre savoir qu'ils ne peuvent pas regagner les salles de classe du moment que le décret présidentiel du 14 janvier de cette année, qui est le point de départ de leur mouvement de revendication, n'est pas encore modifié. Ils estiment qu'un seul point parmi leurs revendications a été satisfait et que de ce fait, ils ne peuvent pas regagner les auditoriums. Ils demandent ainsi au président de la République de réviser ce décret et se disent disposés au dialogue.

[rpa/bonesha/isanganiro/rtr] - Le président du parti CNDD (opposition) trouve que le communiqué de presse du président de la République concernant les mesures prises pour bloquer la situation Ā l'Université du Burundi et ne constitue qu'une manœuvre de diversion. Léonard Nyangoma estime que la question n'a pas du tout été réglée, que le cœur du problème se trouve être le décret présidentiel. Il trouve que du moment que ce dernier reste en vigueur, les choses ne sont claires et les autorités peuvent continuer Ā agir comme elles l'avaient fait auparavant. Ainsi, il demande au président de la République d'avoir le courage d'annuler ce décret puisque selon lui, cela est plus le bras de fer. Il demande également aux étudiants de rester solidaires et de ne pas se laisser dissuader de leurs revendications par qui ou quoi que ce soit. [rpa] ĩ Justice - Comparution ce lundi matin pour la deuxième fois du président de l'ADC-Ikibiri et président du parti Sahwanya Frodebu devant le premier substitut du procureur de la République en mairie de Bujumbura.

Depuis 9h Ā 30 minutes, Léonce Ngendakumana accompagné de son avocat était en confrontation directe avec les parties représentant la radio Rema FM et le parti CNDD-FDD qui ont tous deux porté plainte contre ce politicien concernant la lettre qu'il a adressée au secrétaire général des Nations Unies en date du 6 février de cette année. Le parti au pouvoir avait envoyé le sénateur Ruvorien Ndikuriyo élu dans la province de Makamba alors que la radio Rema FM avait appelé son coordonnateur ; tous étaient accompagnés de leurs avocats respectifs. Selon l'avocat de Léonce Ngendakumana, ils vont comparaître encore une fois ce vendredi pour donner plus de preuve audio visuelle. Maître François Nyamoya affirme d'ailleurs que la lettre adressée au secrétaire général des Nations Unies ne concerne en rien le parti CNDD-FDD encore moins la radio Rema FM. L'avocat de la radio Rema FM se dit réjoui du fait que Léonce a accepté de demander pardon pour les exagérations qu'il aurait commises dans ses déclarations. Maître Alexis Nduwimana trouve que l'audience s'est plutôt bien passée et affirme qu'il attend impatiemment les preuves qui seront apportées ce vendredi. Une foule de partisans de l'ADC-Ikibiri et de leurs amis étaient venue soutenir Léonce Ngendakumana. Était aussi présent le premier secrétaire de l'ambassade de la Hollande chargée des questions politiques et de la sécurité. Le porte-parole de l'ADC-Ikibiri trouve que ces comparutions constituent une forme d'intimidation des membres de l'opposition en cette période d'approche des élections.

[rpa/bonesha/rtnb/isanganiro/rtr] - Comparution de deux journalistes correspondants de la RPA et de la RSF Bonesha FM dans la province de Bubanza. Elogé Niyonzima et Alexis Nkeshimana ont comparu devant le substitut du procureur de la République Ā Bubanza suite Ā une plainte déposée par le représentant du parti CNDD-FDD dans cette province. députés Juvénal Havyarimana a en outre porté plainte contre ces journalistes les accusant d'avoir diffusé une information mettant en cause son parti pour avoir distribué des armes au sein des Imbonerakure. Ils ont été entendus en présence de leurs avocats mais le représentant de la partie demanderesse n'est pas présent. Leurs avocats ont indiqué que le procureur leur a exigé de révéler les noms de ceux qui leur ont donné les informations en question ; ce qu'ils n'ont pas fait. Ils trouvent aussi que le nom du procureur qui les a convoqués ne figurait pas sur la convocation, ce qui constitue une faute en matière de procédure. De même, le procureur n'a pas été cité en tant que personne victime de l'acte dommageable et sur l'imputation dont il s'agit alors qu'il doit être ainsi en ce genre de dossiers. Ainsi, ils considèrent que cette convocation doit avoir d'autres choses qu'elle cache. Maître Onésime Kabayabaya trouve par ailleurs que le président du parti CNDD-FDD dans la province Bubanza n'a pas la qualité de porter plainte au nom de ce parti puisqu'il n'en est ni président ni représentant légal. La prochaine audience est fixée ce jeudi. Le président de l'UBJ d'ailleurs qu'il qualifie de mascarade judiciaire contre les membres de son association du moment que les juges veulent que les journalistes révèlent leurs sources alors qu'ils ne peuvent en aucun cas le faire puisque contre la loi.

[rtnb/rpa/bonesha/isanganiro/rtr] ĩ Politique - L'AC Gonocide Cirimoso se dit consterné par le vote d'une loi sur la CVR par l'Assemblée nationale la semaine dernière. Selon le porte-parole de cette association militant pour l'abolition du crime de gonocide, personne ne dira la vérité parmi ces personnes qui veulent mettre en place cette CVR puisqu'elles ont elles aussi des comptes Ā rendre. Tence Mushano estime qu'il est plutôt lamentable que les députés ne parviennent pas Ā s'entendre sur la question alors même que la population interrogée avait exprimé ses ambitions en matière. Il dit donc ne pas concevoir la raison qui a poussé Ā ne pas intégrer la cour spéciale dans ce texte alors que cette dernière avait été prévue par les accords d'Arusha et la population qui s'est exprimée. Il trouve également responsables des actes qui ont endeuillé le pays ne vont pas être connus du moment que la commission sera composée de Burundais uniquement qui doivent avoir quelque chose Ā cacher. Il demande que le pouvoir accepte que les étrangers soient parmi ceux qui composent la CVR afin d'assurer une certaine transparence et une crédibilité du travail de ladite commission. [rpa/bonesha/rtr] - Un des membres de la commission qui est allé recueillir les avis et considérations de la population en cette matière trouve que ce que la population avait demandé n'est pas du tout intégré dans le projet de loi sur la CVR. En effet, Eulalie Nibizi estime que rien de ce que la population a souhaité n'a été vu par ceux qui ont préparé le texte. Ā Selon elle, si l'on s'en tient Ā ce que la population avait demandé, il est

déplorable que les députés votent un tel texte puisque l'aspect juridique de la conciliation est bafoué. Selon nous, il n'y a pas eu de consensus et les organes étatiques vont perdre la confiance au präs de la population. Ainsi, elle demande au sénat de ne pas voter ce projet de loi. [bonesha/rtr] - L'ancien président de la République et sénateur estime que la conciliation entre les burundais est mise à mal par le gouvernement qui veut faire passer un projet de loi contraire aux aspirations du peuple burundais en la matière. Selon Sylvestre Ntibantunganya, le fait que les députés du parti Uprona, du Frodebu Nyakuri ainsi que les Batwa n'ont pas participé aux débats précède le vote de ce projet de loi, cela montre bien qu'ils veulent faire entendre leurs voix sur ce qui ne va pas. Ainsi, il croit que le parti Uprona qui a dirigé le pays pendant plus de 40 ans, le parti Frodebu Nyakuri issu lui-même du parti Frodebu qui a dirigé lui aussi le pays durant une période critique, le parti CNDD-FDD qui se trouve au pouvoir après une lutte armée laquelle a emporté la vie de plusieurs burundais de même que la communauté des Batwa sont tous nécessaires dans le processus de conciliation. Il estime que l'absence d'un de ces parties ne peut pas présager une bonne issue et recommande à effet la prudence. [bonesha/rtr/rpa] - L'ambassadeur Isidore Nibizi qui dirige la branche armée du FNL vient d'adresser une correspondance au secrétaire général des Nations Unies pour lui informer d'un probable rassemblement des Imbonerakure dans deux sites dans la Kibira dans les localités de Mudubugu et Teza respectivement dans les provinces de Muramvya et Bubanza. Selon cette correspondance, ces jeunes du parti au pouvoir seront par la suite conduits en République Démocratique du Congo pour ensuite être présentés comme des membres du FNL qui désertent la rébellion. Il ajoute qu'ils seront armés et de ce fait seront intégrés aux forces de défense et de sécurité du Burundi. Il trouve que cette situation va entraîner d'autres problèmes qui viendront s'ajouter à ceux qui existaient. Ainsi, il demande à Ban Ki-Moon de suivre de près cette situation qui risque selon lui de dégénérer. Cette correspondance a été envoyée en copies au président de la République du Burundi, au président du Sénat, au représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies au Burundi, aux ambassadeurs accrédités à Bujumbura. [rpa] - Le gouvernement burundais affirme sa détermination à démentir ce qu'il appelle à «rumeurs» contenu dans le rapport des services des Nations Unies. Le ministre de l'Intérieur a en effet tenu ce lundi une réunion avec les représentants de la société civile burundaise et lors de cette réunion, Edouard Nduwimana a estimé que contenu de ce rapport est mensonger et que de ce fait, la commission d'enquête internationale n'est pas du tout nécessaire puisque le gouvernement procède de descentes sur terrain afin de s'enquérir de cette situation. Il a aussi demandé à tout un chacun de compléter les enquêtes en fournissant des éléments à leur disposition qui puissent conduire à la vérité. Il annonce que les instances nationales pouvant faire ce travail sont suffisantes citant les députés, la CNIDH qui est une commission dont la compétence est reconnue par la communauté internationale. Lors de cette réunion, le président de l'APRODH a affirmé qu'il y a eu bel et bien distribution des armes à certaines personnes. Pierre Claver Mbonimpa a donné l'exemple de la commune urbaine de Kamenge et de la commune de Rugombo dans la province de Cibitoke. Il a annoncé qu'il détient des noms des personnes à qui ces armes avaient été distribuées ainsi que l'immatriculation du véhicule qui a été distribué à Kamenge et à Rugombo. Il a même signalé que certaines de ces personnes ne sont plus chez eux. Pourtant, il se réjouit que certaines armes commencent à être retirées. [bonesha/rtr/rtnb/rpa/isanganiro] - Une personne a été poignardée au chef-lieu de la province Bubanza le soir de ce dimanche vers 20h. Selon des sources sur place, la victime était en train de prendre un verre avec un de ses amis et soudain, un agresseur est arrivé et lui a donné des coups de poignard qui l'ont blessé grièvement. Cet enseignant de l'école primaire se fait actuellement soigner et sa santé n'est pas du tout bonne, affirment les mêmes sources. La présumée coupable de cet acte a été appréhendée par la police ce lundi matin et subit des interrogatoires sur le motif de son acte qui n'est pas encore du tout connu. [rpa/rtnb]